

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2008

PRÉSIDENTS DES SOCIÉTÉS DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC - (n° 1208)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
M. Kert, rapporteur
au nom de la commission spéciale

TITRE

Dans le titre du projet, substituer au signe :

« , »,

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.